

07.07.2011 - 09:18 Uhr

## **L'USS proteste auprès des Transports publics de la région lausannoise L'avertissement donné pour activité syndicale doit être retiré**

*Bern (ots) -*

Le 6 juillet 2011, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a demandé, dans une lettre adressée au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise (tl), de retirer sans délai l'avertissement et la menace de licenciement qui ont été adressés au représentant syndical Aïssam Echchorfi.

Mais pourquoi une telle sanction ? Aïssam Echchorfi avait envoyé, en décembre 2010, à ses collègues de travail des courriels et textos ainsi que via Facebook des informations sur des actions de mobilisation syndicales. L'USS rappelle aux tl que l'exercice des droits syndicaux est garanti par la Constitution fédérale et le droit international. Vouloir y faire obstacle par le biais d'avertissements et de menaces de licenciement constitue une intimidation inacceptable dans une démocratie et un État de droit.

Si les tl ne retirent pas cet avertissement et ne reviennent pas sur leur refus d'une hausse ordinaire de salaire, l'USS se réserve le droit de soumettre ce cas aux instances compétentes de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Contact:

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS,  
et

Barbara Spalinger (079 642 82 64), vice-présidente du SEV (Syndicat du personnel des transports), se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100700554> abgerufen werden.